

Fiche Technique : audit environnemental loi 49 17

Objectifs de la mission

Résultat attendu: autorisations sécurisées, décisions fondées sur des preuves, feuille de route priorisée et finançable.

- Clarifier la portée de l’audit selon autorisations, prescriptions, engagements et études préalables.
- Cartographier les exigences loi 49-17 et textes sectoriels; relier exigences, procédés, flux et surveillance.
- Sécuriser juridiquement l’exploitant et préparer les inspections (preuves recevables, traçabilité, plan de contrôle).
- Hiérarchiser les écarts, en identifier les causes racines, chiffrer et planifier un plan d’action pragmatique.
- Consolider le suivi interne (fréquence, seuils d’alerte, qualification des laboratoires) et réduire les risques de sanction.
- Orienter les investissements vers la réduction rapide des non-conformités et des impacts prioritaires.

Cible / Bénéficiaires

La mission s’adresse aux acteurs concernés par la conformité et la performance environnementales au Maroc.

- Sites industriels (industrie lourde, chimie, matériaux) avec enjeux d’émissions, poussières, effluents, rétentions.
- Agroalimentaire et logistique: maîtrise des effluents, économies d’eau, gestion des déchets, prévention des nuisances.
- Immobilier, tourisme et hôtellerie: réseaux et eaux pluviales, gestion des déchets, acceptabilité de voisinage.
- Collectivités et opérateurs publics gérant des équipements techniques.
- Groupes et contextes multisites/filialisés (harmonisation des pratiques, logique d’échantillonnage par vagues).
- Équipes QHSE, production, maintenance et sous-traitants impliqués.

Durée de la mission

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage & data room	Définir objectifs, périmètre et matrices d’exigences	1 à 2 semaines
Visites terrain & entretiens	Constats géoréférencés, vérifications techniques, preuves	2 à 5 jours par site
Analyse & hiérarchisation	Plan d’action priorisé, chiffré et séquencé	≈ 1 semaine
Restitution & arbitrages	Feuille de route, indicateurs et décisions	½ journée

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage

- Définir objectifs, périmètre (unités/sites), interlocuteurs et échantillonnage.
- Établir plan d'audit, check-lists et matrices d'exigences opposables.
- Structurer la data room et les modalités d'accès terrain.

2) Collecte des preuves & plan d'échantillonnage

- Récolter autorisations, prescriptions, contrats, analyses, registres, schémas.
- Qualifier laboratoires, méthodes d'essai et d'étalonnage; fiabiliser la traçabilité.
- Préparer la visite (points sensibles, rejets, stockages, zones confinées).

3) Visites terrain & vérifications techniques

- Observer pratiques réelles; confronter documentation et opérations.
- Contrôler rétentions, séparateurs, étiquetage, stockages, étanchéité des réseaux.
- Vérifier surveillance des effluents, points de prélèvement, archivage; tester la réactivité aux scénarios d'urgence.
- Formaliser constats (localisation, photos, exigence, criticité, recommandation).

4) Analyse des écarts & plan d'action

- Classer: non-conformités majeures, écarts significatifs, opportunités d'amélioration.
- Prioriser et chiffrer; distinguer correctifs immédiats et remises à niveau structurelles.
- Produire rapport complet, synthèse exécutive, matrices et feuille de route séquencée.

5) Restitution & arbitrages

- Décider des priorités, des responsables et des délais avec indicateurs de succès.
- Aligner direction, QHSE, maintenance et production sur la trajectoire retenue.

6) Suivi post-mission

- Revues périodiques; vérification d'efficacité des remèdes et mise à jour des risques.
- Capitalisation documentaire (preuves, analyses, tableaux de bord) mobilisable pour inspections et financeurs.